



MAIRIE D'ALBOUSSIÈRE
145 rue de la mairie
07440 ALBOUSSIÈRE
Tel : 04 75 58 30 64

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 8 AVRIL 2025

En exercice	12
Présents	8
Absents	4
Procuration	2
Votants	10

DATE DE CONVOCATION : 03/04/2025

DATE D’AFFICHAGE : 03/04/2025

L’an 2025 et le mardi 8 avril à 20h30

Le Conseil Municipal d’ALBOUSSIÈRE, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence du Maire, Michel MIZZI.

Présents : Mesdames MORFIN Magali (pouvoir de M. Bernard DUPONT), LEGRAND Véronique et Antoinette GARAYT et Messieurs MIZZI Michel (pouvoir de Jérémie RODE), Richard GUILLOT, Éric FRONDZIAK, BOUHADID Yazid, Fabien MOUNIER et ROULOT Lionel.

Absents excusés : M. Bernard DUPONT donne pouvoir à Mme Magali MORFIN, Jérémie RODE donne pouvoir à M. Michel MIZZI et M. Fabien MOUNIER

Absents : Mme CUCCIA Julie

Secrétaire de séance : Mme Véronique LEGRAND



Avant le démarrage de la séance, à l'unanimité des membres présents il est décidé d'ajouter à l'ordre du jour :

- M. Lionel ROULOT demande les bilans financiers des associations
- Elagage des rues publiques
- Conseil municipal des jeunes
- Choix de l'affiche pour l'expo de l'été

Avant l'examen des points à l'ordre du jour, Mme Véronique LEGRAND est désignée en tant que secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18/03/2025 est adopté à l'unanimité.
Arrivée de M. Yazid BOUHADID à 20h45.

2. FINANCES

a. VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTAT BUDGET GENERAL

M. le Maire présente les éléments de l'affectation du résultat de l'année 2024 pour le budget général comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		55 834,02		155 168,78		211 002,80
Opérations de l'exercice	923 330,38	1 013 004,61	224 935,29	70 877,05	1 148 265,67	1 083 881,66
Totaux	923 330,38	1 068 838,63	224 935,29	226 045,83	1 148 265,67	1 294 884,46
Résultat de clôture		145 508,25		1 110,54		146 618,79

Besoin de financement		(A inscrire au compte 001 en dépenses d'investissement au BP N+1)
Excédent de financement	1110,54	(A inscrire au compte 001 en recettes d'investissement au BP N+1)
Restes à réaliser	33 670,00	175 792,00
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser	142 122,00	Euros
Besoin total de financement		
Excédent Total de financement	143 232,54	
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de		au compte 1068 investissement (A inscrire au BP N+1)
Deficit de fonctionnement		(A inscrire au compte 002 en dépenses de fonctionnement au BP N+1)
Excédent de fonctionnement	145508,25	(A inscrire au compte 002 en recettes de fonctionnement au BP N+1)

La délibération est approuvée à l'unanimité.

b. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

M. le Maire présente le document des taux d'imposition des taxes directes locales. Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025.

La recette fiscale attendue pour 2025 est de 419 271€.

La délibération est approuvée à l'unanimité.



c. VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET GENERAL 2025

M. le Maire présente les éléments du budget primitif du budget général 2025 :

PRESENTATION DU BUDGET GENERAL VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	800 853,77	657 621,23
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	33 670,00	175 792,00
	001 Solde d'exécution de la section investissement reporté		1 110,54
	Total de la section d'investissement	834 523,77	834 523,77

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 190 044,90	1 044 536,90
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)		
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		145 508,00
	Total de la section de fonctionnement	1 190 044,90	1 190 044,90

TOTAL DU BUDGET	2 024 568,67	2 024 568,67
------------------------	--------------	--------------

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement via l'opération d'ordre des comptes 021 et 023 est de 259 424,30€.

L'emprunt d'équilibre permettant de financer la section d'investissement est de 270 000€.

Le Budget primitif pour le budget général en fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Le Budget primitif pour le budget général en investissement est adopté à l'unanimité.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

d. VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET ANNEXE CAMPING 2025

Mme Véronique LEGRAND présente les éléments du budget primitif du budget annexe camping 2025 :

**PRESENTATION DU BUDGET CAMPING
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	343 751,36	343 751,36
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section investissement reporté	3 856,38	
	Total de la section d'investissement	343 751,36	343 751,36

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	104 181,17	134 793,66
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0,00	0,00
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	30 612,49	
	Total de la section de fonctionnement	134 793,66	134 793,66

TOTAL DU BUDGET	478 545,02	478 545,02
------------------------	------------	------------

L'emprunt d'équilibre permettant de financer la section d'investissement est de 135 615,02€.

Le Budget primitif pour le budget annexe camping en fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Le Budget primitif pour le budget annexe camping en investissement est adopté à l'unanimité.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

e. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

M. le Maire présente le tableau des propositions de subventions aux associations :

ASSOCIATION	Montant demande	Le	Objet	Domiciliation
-------------	--------------------	----	-------	---------------

APF France HANDICAP		02/10/2024	actions collectives sur le territoire	PRIVAS
SERVICE DE REMPLACEMENT	100	27/09/2024	Aide administrative pour organisation des remplacements	VERNOUX EN VIVARAIS
ACCP ASSO	0	14/10/2024	Forage eau potable au Togo	TOGO
SOU DES ECOLES	2 125 €	22/11/2024	Activités - sorties enfants école	ALBOUSSIÈRE
SOU DES ECOLES	3 120 €	28/01/2025	Classe découverte	ALBOUSSIÈRE
APATPH	0	31/01/2025	aide projets divers	AUBENAS
ÊTRE AU PLURIEL		27/01/2025	projet de spectacle vivant	ALBOUSSIÈRE
C'SIBON BIBOFFRELOULA	0	11/02/2025	Financement matériel et frais divers	BOFFRES
Collège Pierre Delarbre	2940	10/02/2025	Financement sorties / actions culturelles	VERNOUX EN VIVARAIS
BASKET CLUB VERNOUX	0	13/02/2025	acquisition de matériel	VERNOUX EN VIVARAIS
Amis résidence BEAUREGARD		13/02/2025	aide aux financements des projets	VERNOUX EN VIVARAIS
ASSOCIATION FOOTBALL ALBOUSSIÈRE	300	18/02/2025	achat peinture pour traçage terrain	ALBOUSSIÈRE
AMICALE LE GRAND PRE	350 €	20/02/2025	Organisation de sorties / animations	ALBOUSSIÈRE
FNATH Accidentés de la vie	0	20/02/2025	Organisation de sorties / animations	SAINT PERAY
LIGUE CONTRE LE CANCER	0	21/02/2025	actions pour les malades et leurs proches	PRIVAS
AMIS DE ST DIDIER CRUSSOL	400,00 €	01/03/2025	Intervention dépannage	ALBOUSSIÈRE
ABEPIC	0	24/02/2025	Atelier parcours de vie	SAINT BASILE
EHPAD	0	06/03/2025	Séjour vacances	ALBOUSSIÈRE
ANCIENS COMBATTANTS	150 €	06/03/2025	fonctionnement association	ALBOUSSIÈRE
CALAC	300			
AMICALE POMPIERS	100			
ASPN	100			
TENNIS	100			
CHASSE	100			
BOULES	100			

Les montants proposés sont validés par le conseil municipal.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

3. BAIL



a. BAIL DE LOCATION LOCAL INFIRMIERS SIS AU 30 ROUTE DE TOURNON

M. le Maire explique que le bail de location du local infirmiers a pris fin en raison du départ en retraite d'une infirmière. Un nouveau bail est mis en place avec une nouvelle infirmière ; Mme Marie VALDENAIRE.

Le montant du loyer du nouveau bail est de 430€.

La caution demandée est de 430€.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

b. EXONERATION LOYERS LOCATION GERANCE PETIT BISTROT

Mme Véronique LEGRAND explique qu'à la suite de la délibération 2025-005 fixant le montant des loyers, les conseillers municipaux sont invités à revoir les modalités du bail de location gérance et notamment sur les premiers loyers afin d'encourager et pérenniser l'installation du repreneur.

La proposition est la suivante :

Le 1er mois : 30 €

puis 4 mois à 790 €

puis 6 mois à 1200 €

puis 6 mois à 1300 €

puis loyer définitif à 1500 €

sous réserve d'un suivi régulier du CA réalisé.

La caution demandée sera d'un montant équivalent à deux mois de loyer soit : 3 000€

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4. DIVERS

a. POINT RESEAU DE CHALEUR

Les travaux pour le réseau de chaleur vont commencer à partir du 2 mai 2025. Le changement d'entrée de l'école et la sécurisation sont en cours.

b. SUBVENTION ASSOCIATION

Dorénavant, pour toute demande de subvention les associations devront remplir le cerfa 12156*06 ainsi que l'acte d'engagement citoyen afin que leur demande puisse être étudiée.

c. HORAIRE TONTE



Le conseil municipal rappelle les horaires autorisés pour la tonte des espaces privatifs :

- Le samedi de 9h à 12h et 15h – 19h
- Le dimanche de 10h à 12h

Ces horaires sont celles de droit commun.

d. CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mme Magali MORFIN présente les prochains projets du CMJ :

- 26/04/2025 : participation des jeunes à la manifestation une rose un espoir
- 27/04/2025 : participation à la cérémonie de déportation

Un flyer a été réalisé afin de communiquer auprès des jeunes de la commune pour les inviter à s'engager auprès du conseil municipal des jeunes.

Clôture de la séance à 22h20

